

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Versailles Satory

AUTORISATIONS PARENTALES 2022 - 2023

A - DROIT A L'IMAGE

Je / Nous, soussigné(e)(s), Monsieur / Madame
responsable(s) légal(aux) de(s) l'(s)enfant(s)

autorise(ons) n'autorise(ons) pas

la publication de l'image de mon / notre / nos enfant(s) pour la brochure, le portail igesa et les réseaux sociaux dans le cadre de la loi sur le droit à l'image. Igesa s'interdit toute utilisation commerciale de ces images.

B - DECHARGE DE RESPONSABILITE N° 1

→ pour les mineurs à partir de 10 ans (en CM) + leur fratrie à partir de 06 ans (en CP-CE)

Je / Nous, soussigné(e)(s), Monsieur / Madame
responsable(s) légal(aux) de(s) l'(s)enfant(s)
le(s) autorise(ons) à quitter le centre non accompagné(s) en déchargeant igesa de toute responsabilité

seul(e)(s) à 16 h 45 ou à 17 h 30 ou à 18 h 00 (cocher un horaire unique)

C - DECHARGE DE RESPONSABILITE N° 2

→ pour des personnes majeures ou fratrie de l'enfant au collège ou lycée

Je / Nous, soussigné(e)(s), Monsieur / Madame
responsable(s) légal(aux) de(s) l'(s)enfant(s)

autorise(ons) la(les) personne(s) désignée(s) ci-dessous :

	NOM	Prénom	Date de naissance	Mobile	Qualité : grand-parent, fratrie, voisin/e, beau-parent, nounou ...
1					
2					
3					
4					

soit au nombre de 4 maximum sur présentation d'une pièce d'identité valide

n'autorise(ons) personne d'autre que moi / nous

à venir chercher mon / notre / nos enfants(s) dans les horaires d'ouverture du centre précisés à son règlement

Fait à Le

Signature des deux parents précédée de la mention « lu et approuvé »

<i>Père</i>	<i>Mère</i>
-------------	-------------